

Communiqué de presse

Le 17 janvier 2025

Le Groupe Matmut, la Mutuelle Nationale des Sapeurs-Pompiers de France et la Fédération Nationale des Sapeurs-Pompiers de France s'engagent dans un partenariat structurant

Le Groupe Matmut officialise la signature d'un engagement de collaboration avec la Mutuelle Nationale des Sapeurs-Pompiers de France (MNSPF) ainsi que la Fédération Nationale des Sapeurs-Pompiers de France (FNSPF).

A compter du 1^{er} juillet 2025 au plus tard, la MNSPF sera substituée par la Mutuelle Ociaine Matmut*.

L'ambition est de développer l'activité de la MNSPF, de lancer de nouvelles offres en assurance santé et en prévoyance, ainsi que de répondre à des appels d'offre dans le cadre du nouveau régime de Protection Sociale Complémentaire (PSC).



*De gauche à droite : Jean-Paul Bosland, Nicolas Gomart, Christophe Bellot-Antony et Christophe Bourret
(crédit : FNSPF)*

Ce jeudi 16 janvier à Paris, le Lieutenant-colonel Jean-Paul Bosland, Président de la FNSPF, le Capitaine Christophe Bellot-Antony, Président de la MNSPF, Christophe Bourret, Président du Groupe Matmut et de la Mutuelle Ociaine Matmut et Nicolas Gomart, Vice-Président et Directeur Général du Groupe Matmut ont signé un accord de partenariat global entre les différentes structures.

Celui-ci mettra en synergie la connaissance approfondie du monde des sapeurs-pompiers de la MNSPF et de la FNSPF et celle des marchés d'assurance santé et prévoyance de la Mutuelle Ociane Matmut, ainsi que l'expertise globale du Groupe Matmut sur les métiers de l'assurance. L'assurance santé occupe désormais une place significative au sein du Groupe Matmut, représentant 24% de son chiffre d'affaires**. La Mgéfi, qui a rejoint la Sgam Matmut au 1^{er} janvier 2023 et œuvre en faveur des agents de la Fonction publique, est très complémentaire de la Mutuelle Ociane Matmut, mutuelle santé interprofessionnelle. Avec ces deux acteurs, le nombre de personnes protégées par les offres d'assurance santé du Groupe Matmut est supérieur à 1 300 000.

A compter du 1^{er} juillet 2025 au plus tard, la MNSPF, qui couvre 30 000 personnes par ses offres d'assurance santé, 12 000 en matière de prévoyance et 270 000 via des contrats d'assurance associatifs, sera substituée par la Mutuelle Ociane Matmut*.

Commentant cette actualité, Christophe Bourret, Président du Groupe Matmut et de la Mutuelle Ociane Matmut a déclaré : « *Je suis fier et heureux de ce partenariat. Il témoigne une nouvelle fois de la posture d'ouverture du Groupe Matmut vis-à-vis de structures partageant ses valeurs, de son attractivité et de la pertinence de sa stratégie d'alliances et de partenariats. Le groupe, et notamment la Mutuelle Ociane Matmut, a historiquement des liens forts avec le monde des sapeurs-pompiers et nous souhaitons désormais nous engager dans une collaboration durable avec l'ensemble des entités le composant.* »

L'ensemble des synergies avec la Mutuelle Ociane Matmut en matière de gestion, de systèmes d'information, de distribution, de services aux adhérents, de marketing, de communication... sera déployé, afin de permettre le meilleur développement possible de l'activité de la MNSPF.

De nouvelles offres de complémentaire santé individuelle et collective à l'attention des sapeurs-pompiers professionnels et volontaires, des personnels administratifs, techniques et spécialisés (PATS) ainsi que des sapeurs-pompiers retraités seront proposées dès 2025. Une nouvelle offre de prévoyance sera également développée.

La MNSPF sera ainsi, en collaboration avec la Mgéfi, en capacité de répondre aux appels d'offres pour les services départementaux ou territoriaux d'incendie et de secours (SDTIS) dans le cadre du nouveau régime de Protection Sociale Complémentaire (PSC).

« *Je me réjouis avant tout d'un partenariat structurant dans le domaine de la protection sociale des sapeurs-pompiers de France. Cette signature marque en effet l'ambition d'assurer le développement de la MNSPF au sein du monde « pompiers », répondre aux attentes d'une communauté que nous connaissons parfaitement et protégeons dans tous les temps de leurs vies et cela depuis 33 ans. Enfin, mettre en synergie notre expertise de la protection sociale de la corporation, celle des marchés d'assurance « santé » et « prévoyance » de la Mutuelle Ociane Matmut et la force du Groupe Matmut servira de manière pérenne nos trois entités.* »

a commenté le Capitaine Christophe Bellot-Antony, Président de la MNSPF.

Enfin, une attention toute particulière sera portée par les partenaires sur le sujet de la prévention des risques. Elle est inhérente aux missions des sapeurs-pompiers. En tant qu'assureur préventeur, la prévention constitue, pour le Groupe Matmut, une priorité et est un des trois sujets transverses principaux de son plan stratégique 2024-2026 « Objectif : Impact ! ».

Réagissant au lancement de cette collaboration, le Lieutenant-colonel Jean-Paul Bosland, Président de la FNSPF, a déclaré : « La FNSPF et l'ensemble de son réseau s'engagent avec enthousiasme dans ce partenariat, qui reflète ses valeurs d'ancrage territorial et de combat pour une société résiliente et durable partagées avec le Groupe Matmut. Cette coopération répond aux objectifs de renforcement des solidarités en direction de notre communauté qui, avec le développement de la MNSPF, le déploiement d'une offre de santé et de prévoyance dédiée aux personnels des SDTIS dans le cadre de la réforme de la protection sociale complémentaire et l'amélioration du contrat fédéral associatif proposé à nos adhérents, sont au cœur de nos priorités stratégiques. Compte tenu de nos nombreux champs d'interventions communs, ce partenariat ouvre également la voie à des actions partenariales prometteuses, en particulier en faveur d'une prévention et d'une promotion accrues des risques domestiques et climatiques dans notre société. »

* Dans le cadre de l'article L211.5 du Code de la Mutualité et sous réserve de la validation par l'Autorité de contrôle prudentiel et de résolution (ACPR).

** Chiffres au 31.12.2023.

À propos du Groupe Matmut

Avec 4,5 millions de sociétaires et 8,3 millions de contrats d'assurance gérés, le Groupe Matmut est un acteur majeur sur le marché français de l'assurance. Il offre à tous – particuliers, professionnels, entreprises, associations – une gamme complète de produits d'assurance des personnes et des biens (auto, moto, bateau, habitation, responsabilités, protection de la famille, santé, prévoyance, protection juridique et assistance) et de services financiers et d'épargne (crédits auto, projet, assurance emprunteur, livret d'épargne, assurance vie, plan d'épargne retraite...). Le Groupe Matmut compte aujourd'hui 6 800 collaborateurs. La SGAM Matmut a réalisé un chiffre d'affaires de 2,9 milliards d'euros en 2023.

À propos de la Mutuelle Ociane Matmut

La Mutuelle Ociane Matmut compte près d'un million de personnes protégées bénéficiant d'une complémentaire santé, pour un chiffre d'affaires de plus de 400 millions d'euros. Ociane, spécialiste de la santé depuis plus de 90 ans, a rejoint le Groupe Matmut au 1^{er} janvier 2017.

À propos de la MNSPF

Créée par et pour des sapeurs-pompiers, la Mutuelle nationale des sapeurs-pompiers de France accompagne et protège depuis 33 ans les sapeurs-pompiers, volontaires, professionnels, PATS, jeunes et anciens sapeurs-pompiers. Aux côtés de la FNSPF et de l'ODP, la MNSPF protège 270 000 personnes par des contrats associatifs, des garanties individuelles, et collectives en santé et prévoyance, adaptées à toutes les situations et quel que soit le statut pompier. Solidaire et engagée, elle leur offre une protection unique et experte dans tous les moments de leur vie.

À propos de la FNSPF

Avec 285 000 adhérents, la FNSPF constitue, depuis 1882, la tête nationale du réseau associatif (7000 amicales, 96 unions départementales, 4 associations ultramarines, 14 unions régionales) des sapeurs-pompiers de France (professionnels, volontaires, jeunes, anciens, personnels administratifs et techniques), principaux acteurs de la prévention et de lutte contre les incendies, des secours et soins d'urgence aux personnes et de la gestion des crises de toutes natures (climatiques, industrielles, sanitaires, terroristes...) dans notre pays. La FNSPF et son réseau portent la voix et l'expertise des sapeurs-pompiers dans le renforcement de la politique publique de sécurité civile, assurent la promotion de l'engagement citoyen, de la prévention des risques et des gestes et comportements qui sauvent et assurent une chaîne complète de solidarité envers les sapeurs-pompiers et leurs familles.

Contacts presse

Groupe Matmut

Guillaume Buiron - 02 35 63 70 63 - buiron.guillaume@matmut.fr

Marion Falourd - 02 27 08 84 07 - falourd.marion@matmut.fr

MNSPF

Anne Pineau - 05 62 13 51 54 - anne.pineau@mnspf.fr